

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2011**

Date de convocation :

7 juillet 2011

Date d'affichage :

22 juillet 2011

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

L'an deux mille onze, le douze juillet à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

Présents : LOUIS Thierry, COSSERON Claude, LECOULLARD Gérard, LENOEL Jacqueline, LEGRAVEY Jacqueline, GILLES Christophe, LECLERC Joël, OLIVIER Véronique, HOLÉ Jean-Marie, GOYER Muriel, DIEUL Sandrine, POZZO Maryvonne formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Chantal BARJOL a donné procuration de vote à Véronique OLIVIER.

Stéphane AUCRETERRE a donné procuration de vote à Muriel GOYER.

Absent : Philippe LEMAITRE.

Secrétaire : Maryvonne POZZO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé, à la majorité :

- ☞ qu'en période estivale, à l'exception des jours de marchés, les ventes de commerçants ambulants sont interdites en dehors des périodes et de l'emplacement affecté au marché ;
- ☞ de modifier l'horaire de la garderie scolaire du matin et de fixer son ouverture à 7.30 heures à compter du 5 septembre 2011 ;
- ☞ qu'à compter du 5 septembre 2011, la garderie ne sera plus facturée aux parents ; la commune prendra à sa charge ce service rendu à la population ;
- ☞ de renouveler la mise à disposition d'une personne par la Maison du Pays de Lessay pour l'année scolaire 2011-2012 pour aider le professeur de la classe de Grande Section/CP chaque matin de jour de classe et d'assurer la surveillance des enfants sur le temps de la cantine ;
- ☞ d'accepter le devis de la Saur d'un montant de 1 010,62 € TTC pour la remise à la cote de tampon fonte sur le regard assainissement à Salnel (D527) ;
- ☞ d'accepter le devis de la Saur d'un montant de 1 383,87 € TTC pour la réalisation de travaux sur postes de refoulement à La Gaverie et à Salnel 1 ;
- ☞ de choisir une prestation de visite annuelle pour l'entretien de ses poteaux incendie au coût annuel de 18,00 € HT par poteau existant et d'autrizer M. Le Maire à signer la convention correspondante avec la société Saur ;
- ☞ de choisir le devis de l'entreprise de couverture Eric MARIE d'un montant de 11 759,06 € TTC (+ 837,20 € TTC pour la sous-toiture) pour les travaux de réparation de la toiture de l'épicerie communale, soit un montant total de travaux de 12 596.26 € TTC ;
- ☞ de prendre acte et d'adopter le rapport annuel du délagataire Saur relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2010 pour la commune de Saint-Germain-sur-Ay ;
- ☞ de recruter une personne en contrat à durée déterminée pour faire face à un besoin saisonnier en tant qu'agent d'entretien aux services techniques du 1^{er} août au 31 octobre 2011 ;
- ☞ de donner un avis défavorable sur le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par M. Le Préfet de la Manche en rejetant la proposition de fusion des

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2011**

Communautés de Communes du canton de Lessay (dont fait partie la commune de Saint-Germain-sur-Ay) et de Sèves Taute en pays de Périers ;

- ☞ d'émettre un avis défavorable au schéma départemental de coopération intercommunale en rejetant la proposition de dissolution des syndicats primaires et plus particulièrement le syndicat d'électrification de la Haye du Puits ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à prendre la délibération modificative n° 01/2011 pour d'un montant de 1 000 € ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à régler toute participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de la classe d'inclusion scolaire de l'école de Lessay pour les enfants de Saint-Germain-sur-Ay fréquentant cette classe sur la base de 354.58 € et de 218.20 € pour la cantine et par enfant ;
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à régler la facture de l'école de conduite Durand d'un montant de 60 € TTC correspondant aux frais de dossier pour la formation au permis EC de M. Alain Lemaître.
- ☞ d'autoriser M. Le Maire à lancer l'appel d'offre relatif à l'extension et à l'agrandissement du Syndicat d'Initiative.

Fait à Saint-Germain-sur-Ay, le 12 juillet 2011

Le Maire,
Thierry LOUIS